

# Module n°3 : Appui opérationnel auprès des acteurs des établissements

## Objectifs

---

Une ou plusieurs journées d'appui opérationnel sont proposées à chaque établissement ou groupe d'établissements afin de mettre en œuvre le plan d'actions déterminé précédemment : animation d'un comité de pilotage, conception d'outils et de protocoles sur la gestion des inaptitudes, constitution d'une cellule "maintien dans l'emploi", etc.

## Programme

---

- La définition et la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- La priorisation des actions et l'animation du Copil.
- La conception des outils.
- L'intégration au projet social et managérial des thématiques concernées par la formation-action.
- L'organisation de la prise en compte des situations complexes.
- Le travail en réseau : identification et mise en œuvre des partenariats internes et externes possibles.

### Public

**Tout personnel**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
PAF08**

**Nature  
AFR**

**Durée  
42 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**